



La Stratégie de Croissance Accélérée au Sénégal

La Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) a été élaborée en 2007 pour contribuer à la mise en œuvre du premier axe de la stratégie de réduction de la pauvreté à l'horizon 2010¹, à savoir la création de richesses pour une croissance pro-pauvres. L'objectif est d'atteindre un taux de croissance annuel de 7-8% nécessaire pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) visant à réduire de moitié la pauvreté entre 1990 et 2015.

La SCA vise à assurer une croissance économique forte dans certains secteurs cibles et zones prioritaires avec un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie. Elle est basée sur 5 grappes prioritaires identifiées lors des études préalables en raison de leur fort potentiel en termes de croissance, de valeur ajoutée générée, d'innovation, de compétitivité, d'exportation et de création de nouveaux emplois : tourisme, artisanat d'art et industries culturelles / **agriculture et agro-industrie** / technologies de l'information et de la communication, et télé-services / textile et habillement / produits de la mer et aquaculture.

La grappe agriculture et agro-industrie comprend trois sous-grappes :

- les produits horticoles,
- les produits transformés (produits d'origine animale et céréales),
- les produits des cultures céréalières et agro-industrielles.

Les produits horticoles : développer les exportations

La sous grappe des produits horticoles est considérée comme haute priorité pour la SCA et doit concentrer l'essentiel des interventions². Les produits de base de cette grappe sont des légumes et fruits frais, destinés aux marchés d'exportation :

- des produits dont les filières sont déjà développées (haricot vert, tomate, mangue, melon) ;
- des produits de diversification (gombo, légumes exotiques, herbes, patate douce, poivron, asperge, courge, maïs doux, raisin, pamplemousse) pour lesquels les opportunités sont à confirmer ;
- des filières présentant des potentialités, mais plus de risquées (pastèque, fraise, pois frais, piment, papaye, citron vert, avocat).

Le secteur horticole est très dynamique et répond effectivement aux critères de la SCA concernant la valeur ajoutée et le potentiel de croissance. Cependant, de part le nombre d'exploitations agricoles et les superficies concernées ainsi que les niveaux de production, **ces filières restent marginales** par rapport aux autres cultures. De plus, **les exploitations se concentrent dans la zone des Niayes et la vallée du fleuve Sénégal, c'est à dire la zone rurale présentant le plus faible taux de pauvreté.**

Les produits transformés : tremplin à l'entrepreneuriat sénégalais

Les produits ciblés sont le lait et les produits laitiers, la viande rouge et la volaille, les céréales locales transformées. Ces produits sont caractérisés par une faible valorisation de la production au niveau des unités de transformation. Les autres produits identifiés sont les jus et concentrés de fruits locaux, les fruits et légumes séchés, les peaux et cuirs.

L'objectif est le développement d'unités de transformation dans les zones à forte production avec un impact important sur l'économie locale en termes de création d'emplois, d'augmentation des revenus et de valorisation des productions agricoles. Le potentiel de développement est essentiellement lié à la demande urbaine croissante. **La production est assurée par des exploitations familiales dans des zones où le niveau de pauvreté est élevé.** Un appui à ce secteur aurait donc des impacts intéressants.

Cependant, certains produits (céréales, lait) présentent **une forte saisonnalité**. L'approvisionnement n'est donc pas régulier, d'autant qu'une grande partie de la production est destinée à l'autoconsommation. Un appui sur l'amont de ces filières est donc nécessaire avec un impact en partie décalé dans le temps, notamment pour la filière lait.

¹ Voir fiche « Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté – DSRP II ».

² Les actions mobiliseront 70.4 % du budget, 83.6 % des superficies aménagées et contribueront à l'horizon 2010 pour 75.6 % des exportations, 78.4 % des emplois totaux (RS/SCA, 2007).

Choix des régions prioritaires

Des régions prioritaires ont été identifiées, sur la base de 3 catégories de critères :

- des critères majeurs relatifs au climat, à l'accès aux ressources en eau, la qualité des terres ;
- des critères intermédiaires portant sur les ressources humaines et les infrastructures ;
- des critères mineurs relatifs à la disponibilité des services et des investissements agricoles.

Ces zones présentent d'importantes inégalités dans la répartition de la pauvreté. Or, les zones prioritaires définies par la SCA (zones des Niayes et de la Vallée du Fleuve Sénégal) essentiellement par le biais de la sous-grappe « activités horticoles » sont celles présentant le plus faible taux de pauvreté, ce qui va à l'encontre de la stratégie « pro pauvres » du DSRP dans lequel s'inscrit la SCA.

Les produits vivriers et agro-industriels : capitaliser les acquis des filières traditionnelles et assurer la croissance dans le temps

Cette sous grappe regroupe des filières traditionnelles qui touchent une grande majorité de la population rurale (petits producteurs) avec une contribution fondamentale à la sécurité alimentaire du pays et aux revenus du paysannat :

- **des produits industriels destinés à la consommation** (tomate industrielle pour la production de concentré, canne pour la production de sucre) ;
- **des produits destinés à des usages non alimentaires** (maïs, sorgho, manioc comme aliment du bétail et de la volaille, manioc et canne à sucre pour la production de bioéthanol) ;
- **les céréales et produits vivriers** destinés à l'autoconsommation et la commercialisation sur les marchés locaux et régionaux (riz, mil, sorgho, tubercules) ;
- **les cultures de rente** (arachide, coton, sésame).

La SCA ne prévoit pas d'appui à la production mais seulement à la transformation³. Ces filières présentent des potentialités limitées au niveau de la contribution à la SCA du point de vue de la Valeur Ajoutée et de la rapidité de croissance ; et même si elles sont reconnues comme primordiales en termes de sécurité alimentaire, elles ne font pas partie du programme prioritaire.

Le plan d'actions de la SCA

Le plan d'actions de la SCA à court terme s'articule autour trois axes stratégiques :

- **la mise en place d'investissements stratégiques** structurants dans des domaines clés afin d'améliorer le potentiel compétitif de la grappe ;
- **l'amélioration du cadre réglementaire** afin de stimuler les investissements ;
- **la mise en place de packages incitatifs** afin de stimuler l'innovation.

Cohérence SCA/DSRP

La croissance de l'agriculture est généralement favorable aux pauvres dans la mesure où elle mobilise les principaux actifs des populations défavorisées, à savoir le capital humain et la terre, et dynamise l'économie dans les zones rurales où vit la majorité des pauvres.

- **Une analyse réalisée par DIAL**⁴ montre que si l'évolution de la croissance économique sur la période considérée présente des performances positives et stables, elles sont toutefois très en-deçà des objectifs fixés. Si la croissance de certains secteurs ciblés par la SCA témoigne de l'impact de cette dernière, ces secteurs restent marginaux dans l'économie sénégalaise.
- **Une étude réalisée par l'Iram** pour le réseau impact⁵ montre que l'option retenue visant à cibler prioritairement les filières agricoles et agro-industrielles potentiellement les plus porteuses de valeur ajoutée plaçait la SCA en porte-à-faux par rapport à son objectif de croissance « pro-pauvres ».

Une des principales limites de la SCA par rapport aux objectifs du DSRP est la concentration sur des filières qui touchent une faible partie du territoire où la pauvreté est la plus basse, accentuant ainsi les inégalités spatiales entre les zones des Niayes et du Fleuve et les régions du Centre, de l'Est et du Sud qui sont les plus pauvres. Il serait également nécessaire de s'attaquer à la réduction de la vulnérabilité des agriculteurs et de cibler les investissements sur les filières comme les légumes feuilles et les produits céréaliers destinés à l'autoconsommation (riz, mil, sorgho, maïs, niébé, arachide d'huilerie), plutôt que les filières d'exportation. Ces produits ont un faible potentiel de création de Valeur Ajoutée mais présentent des avantages de part le faible niveau d'intrants qu'ils exigent (meilleure gestion des risques), un potentiel de commercialisation élevée au niveau national et sous régional, ainsi qu'une forte contribution à l'autosuffisance alimentaire.

Sites Internet de référence

Site de la SCA : www.sca.sn

Cette fiche, ainsi qu'une fiche plus détaillée sont disponibles sur www.forumkf.net.

³ L'appui à la production doit se faire à travers la GOANA et les stratégies sectorielles définies dans le DSRP.

⁴ Mesplé-Somps Sandrine, Robilliard Anne-Sophie, 2009, *Etude sur la Croissance partagée au Sénégal (2001-2005)*, Etude IRD - DIAL.

⁵ Beaujeu Raphaël, Nuhine Dièye Pape, Sempere Jean-François, 2009, *Etude relative à la croissance au Sénégal. La grappe « agriculture et agro-industrie », Rapport final*, Iram, Réseau impact

